

« On n'est pas le produit d'un sol mais le produit de l'action qu'on y mène » (Félix Castan)



Bulletin trimestriel d'informations municipales n°3 avril 2026

Contacts Mairie

🕒 Horaires du secrétariat

Mardi et jeudi

9h - 12h30

14h - 18h30

Mercredi 8h30 – 12h

☎ 05 63 02 40 02

💻 mairie-esparsac@info82.com
<http://www.esparsac.fr/>

✉ 15 rue Claude Nabonne
82500 ESPARSAC



Vous pouvez recevoir directement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, en version numérique plus écologique. Il suffit de laisser vos coordonnées au secrétariat de la mairie

Chères lectrices, chers lecteurs,

Les élections viennent de s'achever, ouvrant une nouvelle page de six ans pour notre village. Votre participation, malgré l'issue attendue, témoigne de l'attachement que vous portez à notre groupe. Grâce à vous, 136 voix sur 227 inscrits se sont exprimées, et cette mobilisation nous motive à poursuivre notre engagement au service de tous.

Ce numéro vous invite à découvrir le budget prévisionnel 2026 et les plans de la commune afin de mieux connaître nos routes, nos rues et nos lieux-dits. Vous y trouverez également une nouvelle histoire locale, votre histoire, ainsi que deux portraits inédits de membres de l'équipe communale.

En perspective, pour les travaux à venir dès 2027/2028, nous solliciterons un bureau d'étude pour moderniser notre village tout en préservant son caractère rural et végétalisé, et en maîtrisant le budget. Une consultation sera organisée pour recueillir vos avis sur les projets envisagés, afin que chacun puisse contribuer à l'avenir de notre commune.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce troisième numéro de l'ECHO.

David GIRON

Maire d'Esparsac

TRAVAUX

TRAVAUX ACHEVÉS

- Pose de coussins berlinois rue Claude Nabonne (au niveau du puits) et route de Notary
- pose des filets anti-pigeons
- Elagage au cœur du village.

TRAVAUX EN COURS

- Ecole : chantier en cours, agrandissement des toilettes et création d'une nouvelle classe pour la rentrée 2026/2027
- Église : devis signé – début des travaux en mai pour un nettoyage des gouttières et d'un démoussage des murs
- Maison de l'ACCA : dossier en cours – demande préalable de travaux déposée et intervention d'Enedis pour l'alimentation électrique.
- Nettoyage du parc face à l'école en juin/juillet.

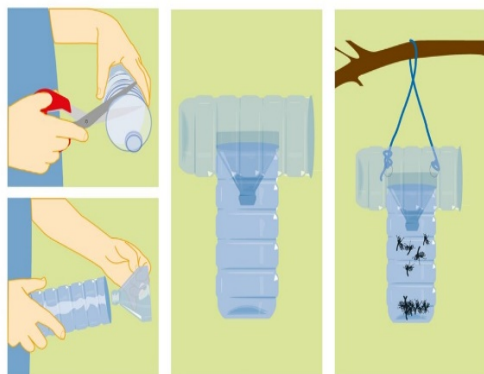
Pièges à frelons asiatiques : c'est le moment !

Le frelon asiatique a débarqué en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqûre est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale.

Pour limiter sa propagation, il est recommandé que les particuliers disposent des pièges à son intention dans leur jardin.



Fabriquez un piège 100% récup'



Le plus simple : vous prenez une bouteille d'eau en plastique, vous en découpez le haut ; vous mettez cette partie à l'envers de façon à avoir une sorte d'entonnoir. Ensuite, vous prenez une seconde bouteille que vous encastrez sur le dessus.

L'appât recommandé ? Alcool + sirop + levure

Le sucre, les frelons asiatiques en sont friands, la couleur rouge les attire, l'alcool repousse les abeilles.

Vin blanc, bière, sirop de grenadine ou de cassis... à chacun son cocktail qui fera mouche ! Là-encore, faire simple. Utilisez du panaché et l'efficacité est prouvée depuis de nombreuses années !

INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉLIBÉRATIONS ET ARRÊTÉS

Vous pouvez consulter les délibérations, les procès-verbaux du conseil municipal et les arrêtés dans leur intégralité sur le site de la Mairie.

<http://www.esparsac.fr/fr/la-mairie/les-reunions-du-conseil-municipal.html>

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL (DELIB 2026 17,18 et 21 – arrêté n°2026-1)

- Maire : M. David Giron
- 1^{er} adjoint : M. Jean-Denis Garcia (Urbanisme, voirie, cimetières, équipements publics et service technique)
- 2^{ème} adjointe : Mme Catherine Soldano (Affaires sociales, communication, culture et tourisme)
- Délégué suppléant à la Communauté de Communes : M. Michel Galvani
- Délégué au Comité du Syndicat Départemental d’Energie du Tarn et Garonne : M. Philippe Gomez (suppléant M. Jean-Paul Guirbal)
- Délégué au Comité du Syndicat des eaux de la Lomagne : M. Jean-Denis Garcia (suppléant M. Michel Galvani)
- Déléguée au Comité du Syndicat Mixte d’Enlèvements et d’Élimination des Ordures Ménagères de Moyenne Garonne : Mme Laurence Delayen (suppléante Mme Catherine Soldano)

VIE ASSOCIATIVE : DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

En conformité avec la réglementation en vigueur, les associations devront à l’avenir remplir un dossier simplifié de demande de subvention. Vous pourrez télécharger le dossier sur le site de la mairie et sur Intramuros ou vous procurer un exemplaire papier auprès du secrétariat. Les dossiers seront traités dans le cadre de l’exercice budgétaire 2027. Vous trouverez également en mairie les formulaires pour le prêt de matériel et la réservation de la salle des fêtes.

A votre agenda

Fête du village samedi 11 juillet à partir de 19h à la salle des fêtes.

Venez nombreux !



L'ADRESSAGE COMMUNAL : UN TRAVAIL DE FOND AU SERVICE DE TOUS

Nommer et numéroter les voies d'une commune peut sembler, à première vue, une démarche simple. Pourtant, il s'agit d'un travail rigoureux, technique et particulièrement chronophage, auquel la commune s'est attelée avec sérieux. Il y a trois ans, la municipalité a engagé une réflexion approfondie sur l'adressage communal. Dans ce cadre, une formation spécifique de deux jours a été suivie par un adjoint afin de maîtriser les règles et les enjeux liés à cette mission essentielle pour le bon fonctionnement des services et la vie quotidienne des habitants.

Nommer les voies : entre histoire et identité locale

La première étape de ce travail a consisté à nommer l'ensemble des voies de la commune. Plusieurs principes ont guidé ces choix. Lorsque cela était possible, les noms existants ont été conservés, notamment lorsqu'ils faisaient partie de l'histoire locale. C'est le cas, de la rue Claude Nabonne, inaugurée en 1993 en hommage à un habitant du village mort lors de la guerre d'Algérie. Les appellations orales traditionnelles, transmises par les anciens et largement utilisées par les habitants, ont également été préservées. Des noms tels que la route du Boulet ou la route des Quatre Chemins témoignent de ces usages ancrés dans la mémoire collective. Enfin, pour les voies qui ne portaient aucun nom, la commune a fait le choix de s'appuyer sur son identité et son histoire. Le nom « Esparsac », qui signifie « les eaux éparses », a servi de fil conducteur. Il fait écho à la présence de nombreuses sources et cours d'eau sur le territoire communal. C'est ainsi qu'ont été nommées les routes de Honbilan, de Hountclavère, du Galet, du Cézone, de la Sère ou encore du Madu.

Valoriser le patrimoine communal

Certaines voies ont également été baptisées en lien direct avec leur histoire. La rue du Château en est un exemple emblématique. Elle rappelle à la fois l'emplacement de l'ancien château et de ses douves, aujourd'hui rebouchées, ainsi que l'histoire plus récente du château d'eau qui se dressait autrefois sur la placette et qui a été détruit dans les années 1990. La route de Pech Gicou retrouvée sur de vieux plan de la commune.

Un travail long, mais essentiel

Au total, ce chantier d'adressage s'est étalé sur une durée d'un an et demi. Chaque boîte aux lettres de la commune est désormais associée à un point GPS précis. Cette modernisation facilite considérablement le travail des services de secours, des services publics et des livreurs, notamment pour la distribution des colis. Ce travail d'envergure a été présenté au conseil municipal afin d'être officiellement validé en 2023. Il marque une étape importante pour la commune et contribue à améliorer le quotidien de tous ses habitants.



N'oubliez pas de signaler votre changement d'adresse et de mettre à jour votre carte grise

PORTRAITS

Laurence *Cantinière*

Arrivée à la rentrée 2025, je débute dans cette nouvelle carrière. Motivée, enthousiaste, je cherche chaque jour à accomplir mon travail avec cœur et bienveillance. J'ai personnalisé le réfectoire afin d'offrir un cadre chaleureux, convivial pour vos enfants et qui me ressemble.

Attentionnée et à l'écoute de chacun, j'accorde une grande importance au bien-être de tous

Mon objectif : que le temps du repos méridien soit un moment agréable avec un sourire pour tous.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger !



Madeleine *ATSEM*

Douce, patiente et bienveillante, j'accompagne les enfants au quotidien avec attention et toujours le sourire. Arrivée à l'école en septembre 2025, j'apprécie tout particulièrement le contact avec les enfants et j'ai à cœur de contribuer à leur bien être tout au long de la journée.

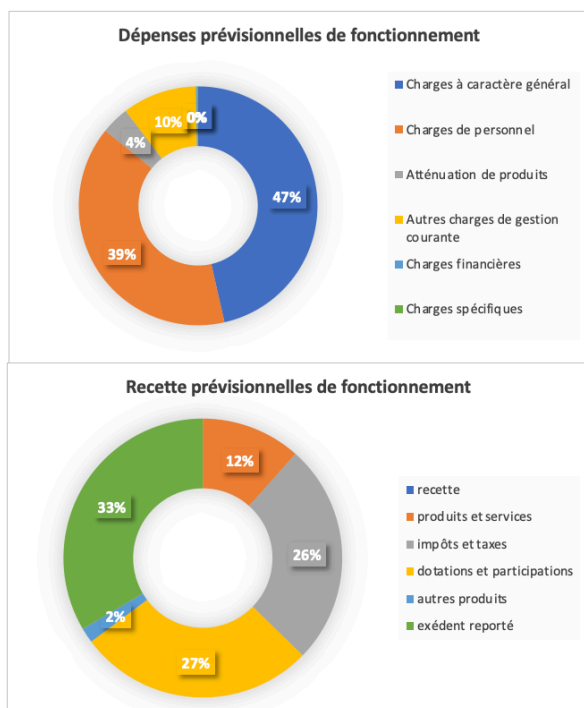


Merci à Laurence et Madeleine de faire vivre l'école avec dévouement et bonne humeur.

BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Prévisionnel de la Commune s'élève à 431 626 euros, répartis comme suit : 346 452 euros pour le fonctionnement quotidien de la mairie et 85 173 euros pour les investissements.



La commune s'attache à équilibrer ses dépenses de fonctionnement...

Charges à caractère général : Eau, carburant, électricité, fournitures, alimentaire (cantine), entretien des bâtiments, école....

Charges de personnel : Salaires, cotisations, indemnités.

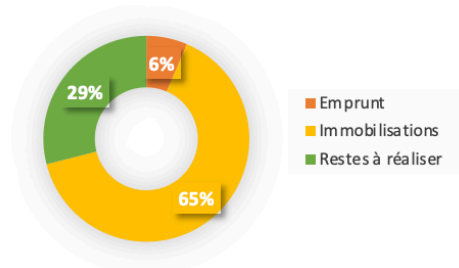
Produits et services : Frais d'écologie, location.

Dotations et participations : Revenus d'impôts

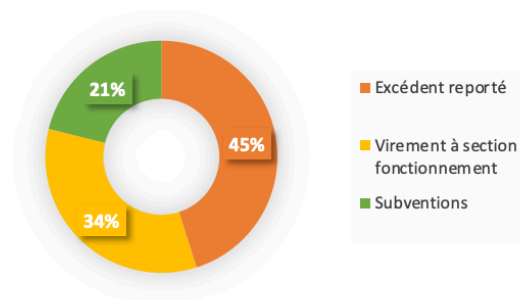
PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS EN 2026

- Travaux d'aménagements de l'école (agrandissement sanitaire et création deuxième classe)
- Local chasse pour l'ACCA
- Changement des fenêtres de l'appartement.
- Achat de matériel pour l'atelier communal.
- Nettoyage des toitures et des murs de l'église Saint Pierre.

Dépenses prévisionnelles d'investissement

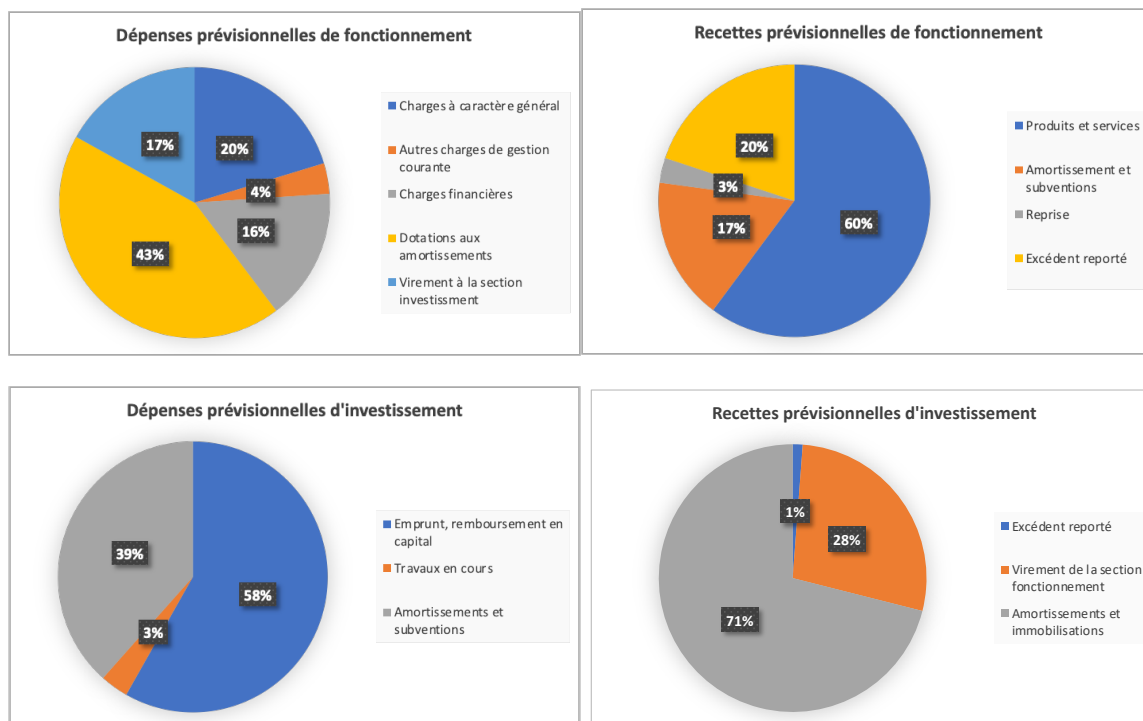


Recettes prévisionnelles d'investissement



BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Budget Prévisionnel de l'Assainissement s'élève à 31 533 euros, répartis comme suit : 21 881 euros pour le fonctionnement et 9 652 euros pour l'investissement.



Pour la première année le Budget de l'Assainissement est en positif. À la suite de 3 années de découvert consécutif nous avons été dans l'obligation d'augmenter le prix de l'eau en 2024 pour tous les foyers raccordés au tout à l'égout.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

En conformité avec le Code Général des Impôts, le conseil municipal du 21 janvier 2026 a voté une taxe d'aménagement de 1%, soit le taux minimum (DELIB2026 62). Cette taxe est due si vous engagez des **travaux de (re)construction ou d'agrandissement d'une surface égale ou supérieure à 5 m²** (piscine, abri de jardin, garage...) et de changement de destination. Perçu par la commune ou le département, cet impôt sert à **financer les équipements publics** (voirie, école etc.) nécessaires aux futures constructions et aménagements.

Pour calculer le montant de la taxe d'aménagement, il faut multiplier la **surface taxable de la construction créée** par la **valeur annuelle par m²** puis multiplier ce résultat par le **taux voté par la commune**.

Esparsac d'antan

Il y a à peine un siècle, la vie dans notre village n'a rien de comparable avec ce que nous vivons aujourd'hui.

Dans les années 30, sept cent habitants environ occupaient plus de 120 maisons, parfois très isolées dans nos campagnes. Ce sont souvent quatre générations qui vivaient sous le même toit. Des familles composées de 6 à 8 personnes.

C'est dans le village que l'on pouvait s'approvisionner. Il y avait le boulanger, l'épicier, un cordonnier, un meunier, un forgeron, un charron, une couturière, un coiffeur, l'agence postale et notre facteur. Il y avait aussi un café où les gens se retrouvaient après la messe. Elle était célébrée par le curé du village.

Je n'oublierai pas l'école avec deux professeurs et jusqu'à 60 élèves. Et des esparsacais !!!

Chaque famille avait son élevage de vaches, au moins un cheval et son attelage pour aller au village ou au marché de Beaumont. Chaque ferme avait sa volaille (canards, oies, dindons) et évidemment on élevait un cochon qui finissait sa vie en saucisse, jambons et saucissons.

Dans ces années-là et jusqu'à la déclaration de la guerre 39-45, les habitants d'Esparsac vivaient en autarcie.



Cela n'est plus le cas à l'heure actuelle. Pas de vache, pas de cochon, pas de volaille ; c'est au marché de Beaumont que l'on achète un poulet rôti.

Quel changement !!!

Odé Guirbal

Si vous avez des cartes postales ou des photos anciennes d'Esparsac et de Haumont, ou si vous avez envie de témoigner sur la vie passée dans notre village, n'hésitez pas à nous contacter !



Publication de la mairie d'Esparsac
Directeur de publication : David Giron
Conception et rédaction :
commission communication

Si vous voulez participer au prochain bulletin, merci de nous faire parvenir vos informations et vos suggestions au plus tard le 15 juin 2026
mairie-esparsac@info82.com objet : info Écho
ou directement en mairie dans la boîte à idées

